

13 rue du Canal - 67203 Oberschæffolsheim

TI Schiltigheim Vol XXV n°1329—CCP Strasbourg n°2712 12F

> Site internet: http://arbres.ried.free.fr

Ce numéro est distribué à l'ensemble de la population d'Achenheim, d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim ainsi qu'à nos adhérents.

Odeurs : ça pue trop souvent dans nos communes !

Depuis quelques années les habitants des communes bordant le Ried de la Bruche près de Strasbourg en connaissent un rayon sur les odeurs qu'on leur distille dans le secteur :

- âcre et faisant mal aux sinus : c'est la Tuilerie Sturm
- fétide, écœurante, un mélange d'écorce et d'excréments : c'est la station de compostage Lingenheld
- pour mémoire, nous n'évoquerons que passagèrement les odeurs de la station d'équarrissage (Eckbolsheim et quelques quartiers de Lingolsheim), les épandages réguliers de purin en provenance des porcheries (communes rurales surtout).

Les habitants ne se trompent quasiment plus pour identifier l'origine des odeurs du secteur tellement ils en ont pris dans la... figure et dans le nez.

LINGENHELD Le grand retour des boues de Strasbourg et des odeurs.

Nous n'avons pas été surpris cette fois-ci. Le vice-Président de la CUS chargé de l'eau et de l'assainissement nous a averti fin avril de la panne du four d'incinération des boues de la station d'épuration de la Wantzenau et de l'arrivée imminente de 4000 t sur la station de compostage LINGENHELD d'Oberschaeffolsheim. Il faisait confiance à un nouveau produit de traitement (BIOTHYS) sensé avoir triomphé des mauvaises odeurs dégagées, rappelons-le, principalement lors du compostage des boues en provenance de la CUS, trop chargées en résidus de l'industrie agroalimentaire.

Les premiers jours nous avons même pu partager sur place chez Lingenheld l'optimisme général. Aucune odeur désagréable autour des andins comprenant des boues de la CUS.

Mais le démenti ne se fit pas attendre : dès la nuit de Pâques, tout le secteur se remplit de cette odeur fétide, et ce aussi bien à Oberschaeffolsheim, à Wolfisheim et même à Eckbolsheim. Cette situation se répéta ensuite fréquemment suivant les vents et les secteurs. A « vue de nez », il est maintenant établi que :

- soit le procédé BIOTHYS n'est pas efficace,
- soit LINGENHELD ne maîtrise pas son application.



Depuis le 20 avril, le four de la Wantzenau absorbe à nouveau les boues de la station d'épuration. Les odeurs pestilentielles que nous avons encore respirées de temps à autre, comme le 3 mai au matin ou le 7 mai à Oberschaeffolsheim, devraient s'achever bientôt.

ARBRES est intervenu auprès de la CUS et des élus locaux pour mettre fin à ce système : il n'est pas normal, qu'en cas de panne du four de La Wantzenau, on se remette à livrer des boues à Lingenheld et qu'ainsi, des milliers de personnes n'osent plus sortir ou ouvrir la fenêtre sous peine de se croire dans une porcherie lieu d'aisance ou un

Nous espérons que la CUS saura se doter sans tarder du budget nécessaire aux transformations envisagées à La Wantzenau et qu'en cas de panne de l'installation, elle saura à l'avenir trouver une autre solution que de fournir la société LINGENHELD sur son site d'Oberschaeffolsheim.

Odeurs STURM

Il n'y pas que des dysfonctionnements...

Odeurs...

Depuis la mise en place de la postcombustion en 1997, nous avons cru que nous serions débarrassés de ces odeurs sauf en cas de dysfonctionnement de cette installation. Eh bien, non. Même si les odeurs sont bien présentes en cas de panne, nous avons pu constater la présente persistante d'odeurs les jours de fort vent aussi bien à Achenheim même, qu'à Oberschaeffolsheim suivant la direction de ce vent. L'origine provient vraisemblablement d'une fuite au niveau du four ou avant la post combustion. ARBRES a attiré récemment l'attention des services techniques de l'usine sur ces phénomènes.



Espérons qu'ils auront à cœur de porter très rapidement remède à cette nuisance.

Il est regrettable que des élus aient pu décider il n'y a pas si longtemps d'implanter des activités nauséabondes ou polluantes dans ce secteur où la population s'accroît à un rythme des plus élevés! Soit ces activités s'adaptent à la présence de la population en réduisant les nuisances à un minimum acceptable, soit il faudra en tirer les conséquences sur leur présence. Le Maire d'Oberschaeffolsheim a réagi comme nous, pour des motifs semblables, tout récemment, en envoyant un courrier au service Environnement de la DRIRE. L'efficacité voudrait que les élus de toutes les communes agissent de concert, et pourquoi pas avec AR-BRES...?

Quant aux riverains, il est maintenant urgent et important d'informer la CUS de toute odeur désagréable ou dangereuse en téléphonant (répondeur enregistreur la nuit) au <u>service Ecologie Urbaine</u> **(** 03.88.43.63.87.

Le lent grignotage du Ried de la Bruche

Parmi les prédateurs du Ried se trouvent certains agriculteurs pris dans une logique productiviste, où le maïs constitue une belle source de revenus au détriment de l'environnement (utilisation massive d'engrais chimiques, de pesticides, désherbants, d'eau, etc...) Pour eux, le Ried de la Bruche et ses prairies constituent un espace inutile et peu rentable. N'a-t-on pas vu d'anciens bras de la Bruche comblés, d'anciennes prairies inondables (à Oberschaeffolsheim, près de Holtzheim) comblées par des avancées de terres de sources douteuses.

Or la réglementation est claire : il est interdit de combler les zones inondables de la Bruche (zones rouges et bleues du PERI –Plan d'Exposition aux Risques d'Inondation-, par submersion ou par remontée de la nappe phréatique), ou du moins tout remblaiement est soumis à autorisation administrative préalable.

Ni vu ni connu

Un agriculteur d'Oberschaeffolsheim (dont, par charité, nous tairons le nom), déjà bien connu d'ARBRES et de la DDAF (Direction de l'Agriculture et de la Forêt) dans un cas litigieux à Oberschaeffolsheim, a tenté le remblaiement « sauvage », c'est à dire sans autorisation administrative préalable, à Wolfisheim cette fois-ci, près du lieu-dit « Oberallmend ». Tout a failli se passer suivant la devise « ni vu, ni connu », comme cela doit souvent être le cas.

Les faits : vers le 25 février dernier, notre agriculteur, simple b-cataire de terres de la taille d'un terrain de football situées en zone bleue du PERI, passe un accord avec la société LINGEN-



HELD pour la livraison de terres (et matières diverses qui ressemblent davantage à des déchets qu'à de l'argile ou de la terre) destinées à un remblaiement. Cette société nous a déclaré que son responsable ignorait que l'agriculteur n'était pas propriétaire du terrain et que ce dernier était situé en zone bleue du PERI. N'empêche qu'en l'espace de 3 jours, une cinquantaine de camions ont remblayé ce terrain, en ménageant de part et d'autre des merlons de bonne terre arable destinée à recouvrir des « terres » d'aspect noirâtre et d'origine suspecte, bref à donner une apparence acceptable à ce terrain une fois les travaux de remblaiement terminés.

En ce qui nous concerne, ARBRES réclame une stricte application de la loi, l'obligation de revenir à l'ancien niveau, et ceci aux frais et dépens du ou des contrevenants, comme pour ce qui concerne le remblaiement sauvage de terrains situés en zone rouge du PERI sur le ban d'Oberschaeffolsheim, remblaiements également effectués par des agriculteurs de ce dernier village.

STURM:

Une nouvelle carrière pour moins de pollution atmosphérique???

Une délégation du comité directeur d'A.R.B.R.E.S. a été reçue par les responsables de la tuilerie d'Achenheim le 3 avril 2002. Les épisodes de pollution de l'air liés à des dysfonctionnements de l'installation de postcombustion ont été longuement évoqués. Si ces incidents ont été nombreux, leur durée tendrait à diminuer grâce à une meilleure mobilisation des moyens d'intervention. Cependant, certains épisodes de pollution ne coïncident pas avec un mauvais fonctionnement de la post-combustion et semblent dus à des émanations de rejets non traités. Il est préoccupant d'autre part de constater que la plupart des polluants mesurés réglementairement dans les rejets traités ont vu leur taux augmenter depuis 1998. Les taux de dioxyde de soufre

(SO₂) sont inférieurs à la limite fixée par l'arrêté préfectoral qui régit les installations anciennes comme la tuilerie d'Achenheim mais sont supérieurs à la limite imposée par l'arrêté ministériel s'appliquant aux



Carrière de Lixhausen en 1996

installations récentes. Les taux d'acide fluorhydrique (HF), composé très toxique, dépassent les limites réglementaires. Les taux de composés organiques volatils (COV) sont très proches de la valeur-limite.

Les taux élevés de SO₂, de HF et également d'acide chlorhydrique (HCI) émis par l'unité de fabrication sont en partie liés à la composition de la matière première qui provient actuellement de la carrière de Lixhausen. Celle-ci étant en voie d'épuisement, la société STURM projette l'ouverture d'une nouvelle carrière de lœss drectement sur la commune d'Achenheim, au lieu-dit Bossenrott. Les arguments de l'industriel en faveur de ce nouveau site localisé à proximité d'anciennes carrières exploitées jusque dans les années 1960 sont multiples. Le site (environ 6,9 ha) se trouve dans un environnement rural et son exploitation ne devrait pas poser de problème de voisinage. Il s'agit de terrains depuis longtemps voués à l'agriculture qui ne présentent pas de zone boisée et n'ont pas a priori d'intérêt particulier au niveau de la faune et de la flore. Ils se trouvent à environ 1,5 km de la Z.N.I.E.F.F. (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de la Bruche. Le lœss à exploiter ne contient aucune nappe d'eau dans la limite de la profondeur prévue de 20 mètres. Il est situé en dehors des périmètres de protection des captages d'eau potable. Le projet veut également affirmer un souci de limiter les impacts de l'exploitation sur l'environnement. Il n'est prévu aucune construction ou installation fixe, pas de branchement électrique ni d'arrivée d'eau, aucun stockage de fioul sur le site. Le chargeur sur pneu assurant l'extraction sera avitaillé par un camion citerne sur une aire étanche associée à

un débourbeur-séparateur d'hydrocarbures. La société s'engage, avec des garanties financières, à réaménager le site après chaque phase d'exploitation. La durée prévisible de l'exploitation est de 15 ans à raison de 56000 à 60 000 m³ (100 à 110 000 tonnes) par an.

Un argument fort mis en avant par l'industriel est la réduction probable de l'émission d'un certain nombre de polluants atmosphériques grâce au changement de matière première. L'analyse des lœss du site d'Achenheim indique que leur utilisation pourrait permettre une diminution des rejets de SO₂, HCl et HF. Cependant, la nécessité de respecter des critères de couleur du produit fini (commercialement, une brique doit être rouge) imposera de mélanger du lœss de Lixhausen et du læss de la nouvelle carrière, ce qui risque de limiter les améliorations attendues au niveau des rejets. Les émissions de HF sont également liées à l'incorporation de polystyrène au cours de la fabrication, procédure qui ne sera pas modifiée.

Un autre argument qui se veut déterminant est celui du transport. Le site projeté pour la nouvelle carrière n'est qu'à 4 km de l'usine d'Achenheim, tandis que Lixhausen est à 44 km, ce qui devrait diminuer la pollution liée au trafic routier. Cependant, l'ensemble du trafic lié à la tuilerie devait à terme ne plus traverser nos communes en empruntant le futur contournement d'Oberschaeffolsheim/Wolfisheim. L'exploitation du nouveau site sort de cette logique et induit un trafic traversant Breuschwickersheim et Achenheim, avec toutes les nuisances et les dangers correspondants. Le conseil municipal de Breuschwickersheim a d'ailleurs rejeté en bloc le projet. Il est prévu un flux de 17 véhicules (26 tonnes de charge) par jour (7h00-16h00), environ 250 jours par an, excluant les week-ends. L'utilisation d'ensembles agricoles est envisagée pour suppléer les camions. Sur une proposition d'A.R.B.R.E.S., la société STURM s'engage à étudier l'utilisation de camions "propres" roulant au gaz naturel (GNV). A.R.B.R.E.S. a également mis en avant une alternative qui donnerait une image de marque environnementale de premier plan à la société Wienerberger : remettre en service le tronçon du canal de la Bruche entre le site de la carrière et la tuilerie......

Penser globalement mais agir localement

Le comité d'ARBRES recrute

Notre association, connue et respectée, forte de près de 300 membres et sympathisants, recherche :

Personne bénévole (H/F) sensibilisée au respect de l'environnement et de son cadre de vie et de celui de ses concitoyens. Disponible environ 1 soir par mois et ponctuellement pour participer aux travaux du comité directeur. Des notions en matière de secrétariat, classement et une connexion à l'Internet...seraient bienvenues!

Conviendrait à personne jeune à la recherche d'une première expérience en milieu associatif, ou retraité...ou toute personne motivée qui pense qu'il est utile de penser globalement mais plus utile encore d'agir localement!

Aéroport :

Manœuvres pré-électorales.

Certains élus ont mal vécu les compte-rendus que les associations ont livré à propos de l'attitude douteuse de certains d'entre eux lors du dernier Comité Consultatif de l'Environnement de l'aéroport en février dernier. Sans doute



piqué au vif, celui qu'il convient de considérer comme leur chef de file, M.Yves BUR, député-maire de Lingokheim, a rassemblé les signatures de l'ensemble des Maires du secteur (même certains dont les conseils municipaux avaient voté contre l'APPM -voir nos derniers numéros d'ARBRES INFOS sur notre site Internet

http://arbres.ried.free.fr).

Dans un communiqué intitulé « Aéroport : confiance et vigilance » publié le 19 avril dernier par les DNA, on &siste à un long exposé sur leur action, enfin celle de leur chef de file, la justification de ses prises de décision et à une vive critique de ces associations de riverains « qui jouent avec les peurs irrationnelles et tentent de jeter le discrédit sur les élus... ».

Est-ce évoquer une peur irrationnelle de dire que le bruit et la pollution seront plus importants avec une piste à 3000 m qu'avec celle de 2400 m? Que les nuisances avec un aéroport accueillant 3,6 millions de passagers seront plus importantes et que, si nos élus donnaient les subventions qu'elles prévoient pour l'aéroport au TGV, il serait possible de développer certains vols nécessaires à la vocation européenne et régionale de l'Alsace sans nuire davantage aux riverains qu'actuellement ? Est-ce là jeter le discrédit sur des élus que d'évoquer leur surdité ?

En attaquant de la sorte les associations de riverains, ils tentent de minimiser l'attitude plus qu'ambiguë de certains d'entre eux : à la foi rassurer la population (vigilance) et donner des gages à ceux qui veulent le développement sans limites de l'aéroport (confiance). A force

COW (Contournement Ober-Wolfi):

Le Conseil Général nous répond favorablement.

Bonne nouvelle pour notre COW. Dans une récente lettre, Monsieur Philippe RICHERT, Président du Conseil Général, nous a rassuré sur un point très important du dossier : les 2 projets COW et VLIO ne seront pas forcement liés l'un à l'autre.

En effet, si la VLIO prenait du retard par rapport au COW, le Conseil Général construirait bel et bien le petit rond point permettant de réaliser la bretelle de liaison depuis la RN 4. (voir nos précédents articles dans ARBRES INFO n° 17 et 19)

Dont acte, et merci, Monsieur le Président, pour cette information importante.

Aux riverains, il ne reste maintenant plus qu'à attendre les premiers signes de réalisation concrète de ce contournement, signes que, normalement, on devrait apercevoir bientôt...

de se livrer à de tels numéros d'équilibristes, ils finiront bien par se casser la figure...

Le suzerain et ses vassaux

Les signatures de certains de nos maires sont-elles aussi spontanées qu'il y paraît ? Combien de flatteries, de promesses, de menaces aura coûté la signature de ce texte à son chef de file ? Bien entendu, personne, dans cette période électorale n'est dupe de la tentative qui s'apparente à celle d'un suzerain essayant de rassembler ses vassaux avant la bataille. Les riverains de l'aéroport qui supportent les nuisances des avions auraient droit à davantage de considération et mériteraient d'être représentés par des politiques qui ne jouent pas sur plusieurs registres. Et qui, de surcroît, n'acceptent surtout pas qu'on puisse évoquer publiquement leur jeu.

Les riverains, n'en déplaise à certains, resteront vigilants vis à vis du gestionnaire de l'aéroport, de l'État, mais également par rapport à ces élus. La confiance ne se décrète pas, elle ne s'achète pas, elle se mérite.

Oui, je soutiens ARBRES!

Ce bulletin, comme toutes nos publications, pancartes, frais, etc... ne sont financés que par nos adhérents. Nous ne touchons aucune subvention... C'est le gage de notre indépendance! Cette information est diffusée par

 $\mathsf{A.R.B.R.E.S.}$ (Association Ried-Bruche pour le Respect de l'Environnement près de Strasbourg), 13 rue du Canal - 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM.

Nous avons besoin de votre soutien dans l'action et de votre soutien financier. Vous pouvez adhérer à ARBRES en nous versant la somme de €16 pour l'année. Vous pouvez également nous faire parvenir un don du montant de votre choix (donnant droit à une réduction d'impôts de 50% des sommes versées dans la limite de 1,75% du revenu imposable, ARBRES étant une ass. d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel)

Adhésion	- Don	(raver la	mention	inutile)
Aunesion	- 2011	uaveria	THE IIIOH	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11

Nom et Prénom:	Adresse:	
	Date:	Signature: